

# LE DISPOSITIF ULIS

Du Lycée Professionnel Robert Wlérick  
Mont de Marsan



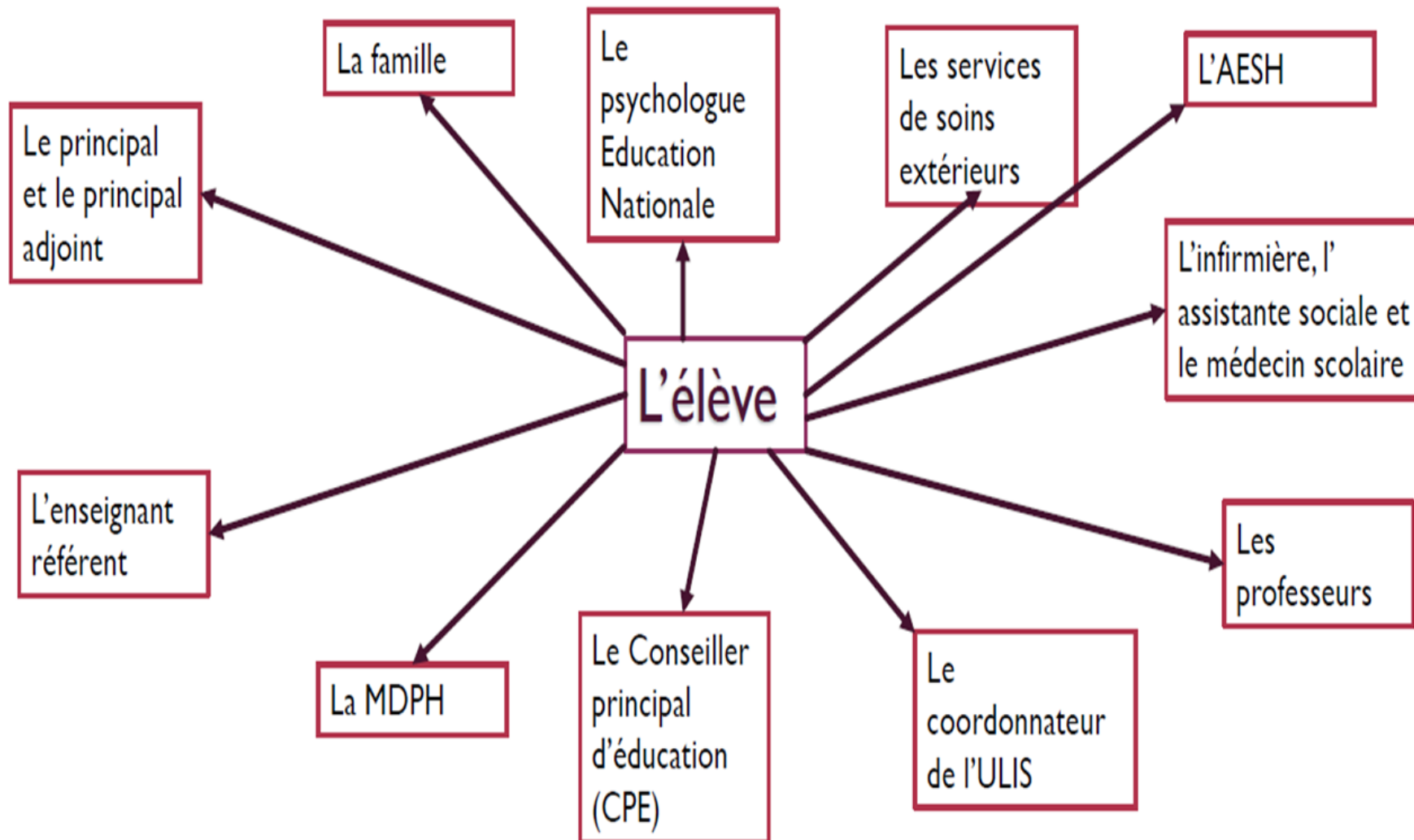


## L'ULIS

# L'UNITES LOCALISEES pour L'INCLUSION SCOLAIRE n'est pas une classe

- ▶ → **C'est un DISPOSITIF** d'aide pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- ▶ → Les élèves sont inscrits dans une classe proche de leur classe d'âge et affectés dans la filière choisie : **leur classe de référence**.
- ▶ → Il participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'établissement

# Les acteurs de l'établissement scolaire qui concourent au fonctionnement de l'ULIS



# MISSIONS

## Des Enseignants ,et du Coordonnateur Ulis

- ▶ → **Accueillir l'élève** en situation de handicap, conformément à la loi du 11/02/ 2005 : **l'INCLUSION.**
- ▶ → **Prendre en compte les besoins** et les difficultés des élèves
- ▶ → **Adapter l'accès aux apprentissages** en fonction des besoins de l'élève (l'enseignant de l'ULIS apporte son aide)
- ▶ → **Les inclusions** peuvent prendre plusieurs modalités : inclusion totale dans la matière, partielle sur certaines séquences, sur des temps de projets, des sorties pédagogiques ...

# Le Coordonnateur Ulis

C'est un enseignant spécialisé chargé de mettre en œuvre le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) du jeune

△ **Organise le dispositif** en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement et fait le lien avec les partenaires extérieurs (EMS, Taxi ...)

△ **Assure le suivi** des aménagements et adaptations nécessaires à mettre en place en milieu scolaire et en entreprise, facilite les apprentissages généraux et professionnels.

Il met en place des actions destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de handicap,

△ **Réalise le suivi** du projet d'orientation, des périodes de formations en milieu professionnel avec le professeur chargé de l'évaluation des compétences professionnelles ainsi qu'avec le DDPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques)

△ **Peut assurer** l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'Ulis

△ **Assure une mission de personne ressource** au sein de l'établissement et de l'Académie

# Les MISSIONS du COORDONNATEUR ULIS Sont:

→ En Lien avec l'objectif Pédagogique:

AJUSTER - ÉTAYER - ANALYSER - PROJETER - INTERAGIR -  
PRÉVENIR - ACCOMPAGNER l'élève

→ En lien avec l'objectif de Sociabilisation:

Développement des compétences sociales de l'élève  
Favoriser le développement de l'autonomie de l'élève...

→ En lien avec l'objectif d'Insertion Professionnelle

Repère les centres d'intérêts et travaille sur les  
représentations professionnelles de l'élève...

Aide à la détermination du projet professionnel, Préparation  
des stages et de l'insertion de l'élève (lien avec les partenaires,  
suivi post formation,...)

# MISSIONS de L'AESH-Co

Présent dans la classe aux côtés de l'enfant en situation de handicap, l'**accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH, ex-AVS)** effectue plusieurs tâches avec un seul et même objectif : faciliter le quotidien de l'élève et lui garantir la meilleure scolarité possible. Zoom sur 10 actions-clés de l'AESH lien: <https://hizy.org/fr/dataviz/quel-est-le-role-de-l-avs>

→ **Accompagner** les élèves dans leur classe de référence, dans les ateliers de formation professionnelle et au sein du dispositif ULIS

→ **Faire le lien** entre la classe d'inclusion et le dispositif

→ **Participer** aux sorties de classes

→ **Participer** aux rencontres (points sur l'élève, ESS, ...)

→ **Accompagner** la surveillance des élèves de l'ULIS lors des temps de vie collective si nécessaire

→ **Aides** dans les actes de la vie quotidienne

# EXEMPLE de PROJETS

- ▶ Dans le cadre de la **journée Internationale du Handicap** le mardi 3 décembre 2019, la classe ULIS et le CDI ont proposé une exposition ,
  - ▶ Des Ateliers animés par les 2<sup>nd</sup> SPVL, ont été proposés aux autres classes du LP ainsi qu'aux élèves Ulis d'un autre Lycée Professionnel
  - ▶ Le but de cet évènement est de sensibiliser à la situation des personnes en situation de handicap visible et invisible, de faire connaître et de valoriser les actions de proximités et de promouvoir une société inclusive.

